



LETTRE OUVERTE AU DISP

Objet : Situation des agents d'escorte au Pôle de Rattachement des Extractions Judiciaires (PREJ) d'Aix-en-Provence

Monsieur le Directeur Interrégional,

Les militants **FO Justice** du PREJ d'Aix-en-Provence, souhaitent vous informer de la présence du bureau FO Justice sur la base PREJ/Equipes Régionales d'Intervention et de Sécurité (ERIS) d'Aix-en-Provence.

Nous souhaitons attirer votre attention sur la situation actuelle des agents d'escorte judiciaire (EJ) du PREJ. Depuis plusieurs mois, certains se sentent poussés à optimiser leurs missions d'escorte pour réduire le taux d'impossibilité de faire (IDF), ce qui a entraîné une forte pression sur les agents et une dégradation de leur moral et de leur état de fatigue.

Cette situation est devenue insoutenable pour nos collègues sur le terrain. Ils font face à des conditions de travail difficiles, qui mettent en danger leur santé physique et psychologique. Nous sommes convaincus que cela a également un impact négatif sur leur capacité à remplir leurs missions de manière efficace et sécurisée.

Voici un échantillon de la réalité que nous observons sur le terrain en ce moment :

I. Mission de « BlaBlaCar » : Une mission de transport de 13 détenus a été effectuée avec une escorte de seulement 5 agents, sans aucun 1er surveillant comme chef d'escorte, et avec un unique Véhicule de transport de détenus (VTD) ne pouvant transporter que 3 détenus. Cette situation a entraîné pas moins de 8 aller/retour entre Aix-en-Provence et Marseille pour finir la mission, ce qui est loin d'être optimal.

FO Justice demande que les missions de transport de détenus soient organisées de manière à garantir la sécurité des agents et des détenus, en respectant les normes réglementaires en vigueur.

II. Mission en sous-effectif : Des missions de présentation des détenus effectuées avec un effectif insuffisant. Par exemple, 3 détenus ont été présentés en même temps dans 3 chambres différentes pour seulement 4 agents. Les chefs d'escorte sont en permanence occupés à rendre des comptes auprès des autorités judiciaires, ce qui peut nuire à la sécurité des agents et des détenus.

FO Justice demande que les missions soient organisées avec un effectif suffisant pour garantir la sécurité de tous.

III. Mission nocturne : Les conditions de travail des agents, lors des missions nocturnes, peuvent être particulièrement difficiles. Des missions ont été effectuées avec plus de 20 heures de service consécutives dans des conditions indignes et non réglementaires, à l'instar de ce qui s'est récemment passé à Nantes, Grenoble et Marseille.

Bien que certains aient reçu un simple mail de remerciement comme récompense, cela ne suffit pas à compenser les conditions de travail difficiles et le manque de reconnaissance.



FO Justice demande que les missions nocturnes soient organisées de manière à garantir le respect des normes réglementaires en vigueur et la sécurité des agents et des détenus.

IV. L'état actuel du parc automobile : Les véhicules de transport en commun sont souvent en panne, et les véhicules dans lesquels les agents doivent effectuer les missions sont dans un état de saleté inacceptable. Les agents n'ont aucun moyen pour nettoyer ces véhicules, ce qui crée une image négative de notre institution.

FO Justice demande davantage de moyens pour l'entretien du parc automobile.

V. Les missions des Premiers surveillants : ils sont actuellement affectés exclusivement aux missions de comparution immédiate (CI) et à quelques sorties très rares. Cette situation a un impact négatif sur leur moral, alors qu'ils ont reçu la même formation que les autres surveillants et qu'ils ont le droit d'effectuer l'ensemble des missions.

Au-delà de l'aspect moral, nous considérons que cette situation leur est préjudiciable. Les Premiers surveillants ont des compétences et des connaissances qui peuvent être mises à profit dans l'ensemble des missions. Leur intégration à l'ensemble des missions permettrait également de renforcer la polyvalence de l'équipe.

FO Justice demande que les Premiers surveillants soient intégrés à l'ensemble des missions, conformément à leur formation et à leurs compétences.

VI. Le remboursement des frais de repas : Les remboursements prennent de plus en plus de temps pour être validés et remboursés sur le logiciel Chorus DT. Alors que cela ne prenait que quelques jours, actuellement, le processus de remboursement prend plusieurs semaines.

FO Justice demande une amélioration de ce processus afin que les agents puissent être remboursés plus rapidement.

Les points évoqués ne sont que la partie émergée de l'iceberg des conditions de travail quotidiennes. Les agents sont fatigués et démoralisés par le manque de moyens et de reconnaissance dont ils disposent.

Nous sommes particulièrement inquiets de l'augmentation des missions au niveau des Equipes Locales de Sécurité Pénitentiaire (ELSP) dans les établissements, qui risque d'aggraver la situation du PREJ d'Aix-en-Provence dans les mois à venir. Les agents du PREJ, quels que soient leur grade et leur fonction, ne sont pas des robots et ne peuvent pas faire face à des exigences de travail toujours plus élevées sans conséquences sur leur santé physique et mentale.

Dans ce contexte, **FO Justice** considère qu'il est essentiel d'augmenter les réunions de travail avec l'Autorité de régulation et de programmation des extractions judiciaires (ARPEJ) pour discuter des conditions de travail des agents et trouver des solutions pour améliorer leur situation.

En effet, les agents du PREJ sont confrontés à des exigences de travail de plus en plus élevées, souvent au détriment de leur santé et de leur bien-être. Il est donc urgent d'adapter les moyens aux besoins réels des agents pour garantir leur sécurité et leur santé.

Enfin, **FO Justice** insiste sur la sécurité et le bien-être des agents qui ne doit jamais être sacrifiés au profit d'objectifs individuels ou institutionnels. Les militants **FO justice** du PREJ d'Aix-en-Provence ne cautionneront jamais une telle situation et continueront de défendre les droits et les intérêts des agents et de lutter pour des conditions de travail décentes.

Monsieur le Directeur Interregional, nous souhaitons rappeler que les agents EJ jouent un rôle essentiel dans le système pénitentiaire et méritent des conditions de travail décentes.

Monsieur le Directeur Interregional, nous espérons que vous prendrez en compte nos préoccupations et que des mesures concrètes seront rapidement mises en place pour améliorer la situation des agents sur la base PREJ.

Monsieur le Directeur Interregional, les militants **FO justice** du PREJ d'Aix-en-Provence restent à votre disposition pour discuter de ces questions en détail.

Les militants FO Justice du P.R.E.J d'Aix-en-Provence
Le 23 juin 2023

